

AGDE

2009

TATA

2021

Un pacte d'union pour l'enfance



PROVINCE DE TATA
Conseil Provincial de Tata



Région Souss massa

ONEE
Branche eau



Commune urbaine de Tata



Droit au logement droit au bonheur



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Royaume du Maroc



Ministère de l'Intérieur
Direction Générale des Collectivités Locales



Fonds conjoint maroco-français 2014



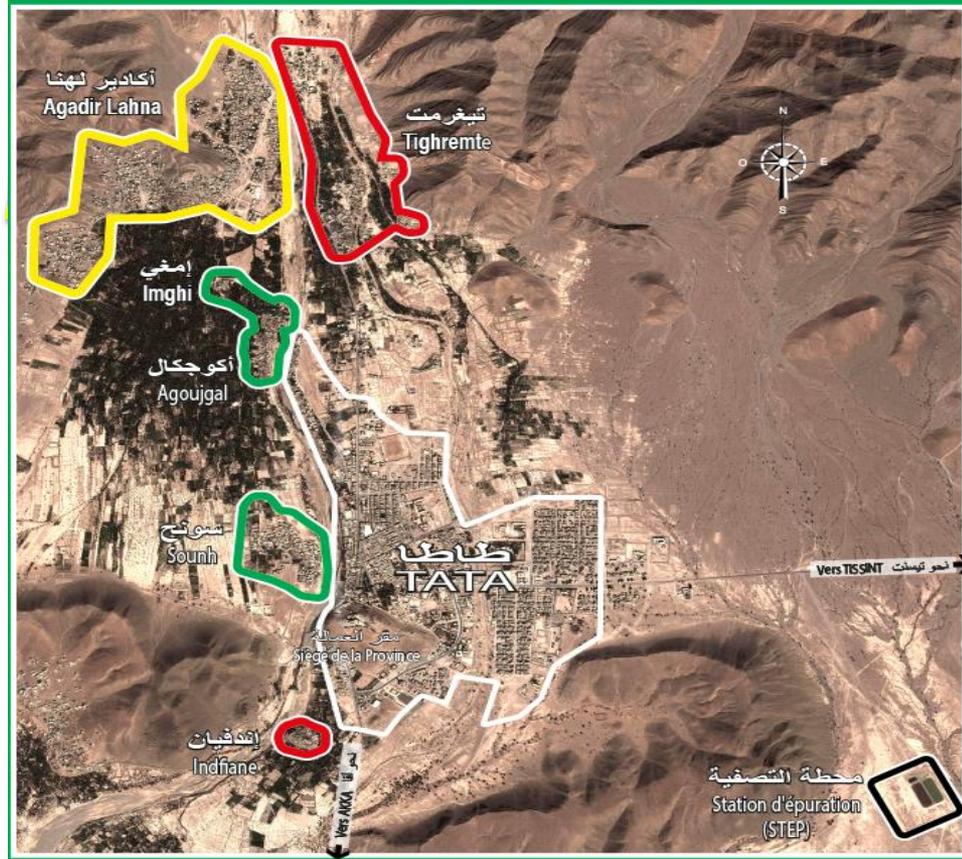
Centre
d'Actions et de
Réalizations
Internationales



solidarité internationale et développement



Royaume du Maroc



Commune urbaine de Tata

Région Souss-Massa, Province de Tata

18 500 hab, zone oasienne semi-désertique

Réalisation du réseau d'assainissement
quartiers périphériques (7 000 h)

+ extension de la STEP en tertiaire pour REUT

Estimation 50Mdh/4,5M€

Objet	Coût HT	Maroc	France	Réalisation
SDAL	666kdh/60k€	29%	71%	2009-2013
Tranche 1	8,8Mdh/800k€	65%	35%	2013-2016
Evaluation T1	320kdh/29k€	50%	50%	2014-2015
Etude T2/T3	550kdh/50k€	50%	50%	2014-2015
Tranche 2	8Mdh/740k€	45%	55%	2018-2022
Tranche 3.1	8,8Mdh/800k€	50%	50%	2020-2022
Tranche 3.2	8,8Mdh/800k€	50%	50%	2021-2022
TOTAL	35,966Mdh/3,259M€	48,5%	51,5%	2010-2022

Le socle de la réussite

- Une volonté politique forte
 - Appui aux pays du Sud (technique, en compétences, financier) ;
 - Citoyenneté mondiale : ouverture au monde des enfants et des jeunes ;
 - Développement d'une culture de découverte et d'échanges
- Des techniciens volontaires et investis
- Des partenaires marocains dynamiques et accessibles
- Un bon réseau d'acteurs et de partenaires français efficaces
- Des outils et leviers juridiques et financiers

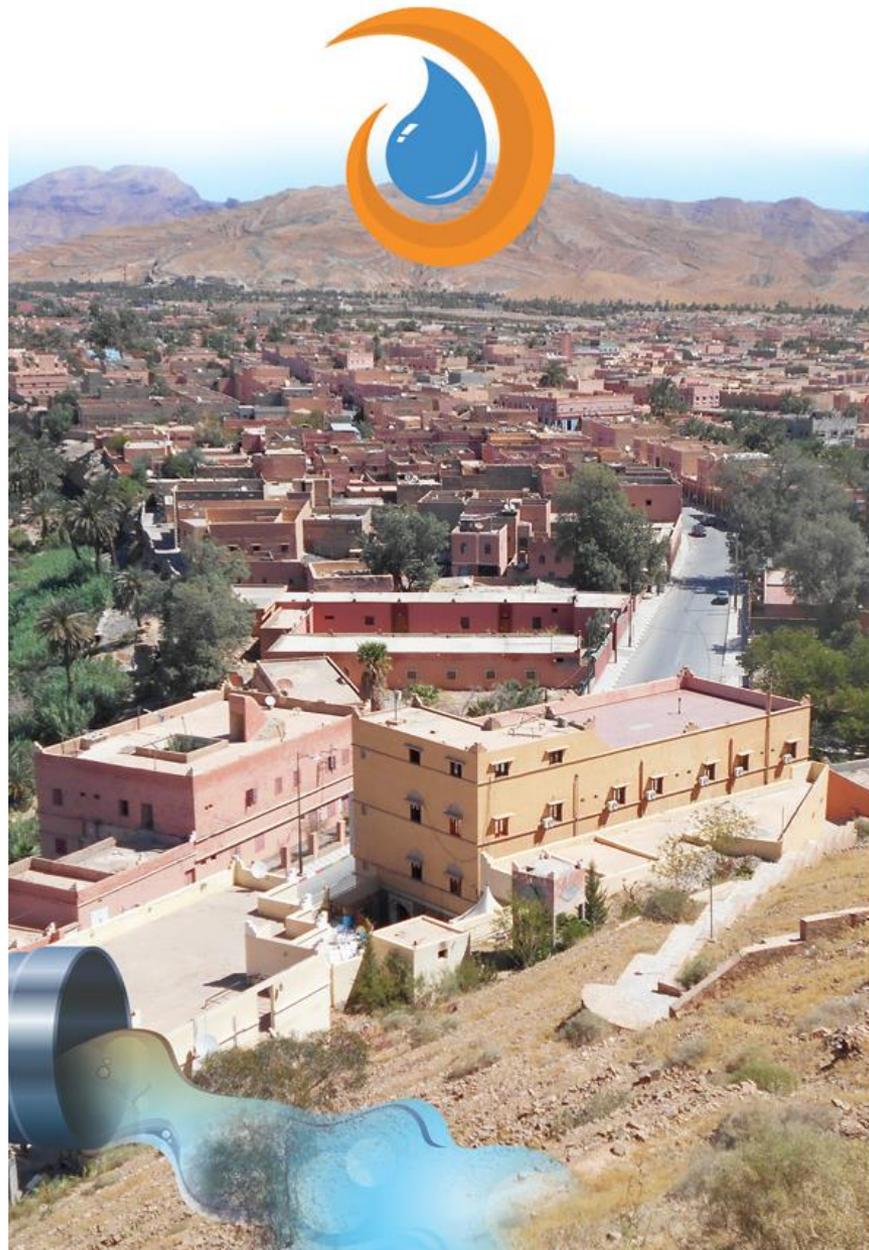
Le socle juridique

- Loi Oudin du 9 février 2005 : 1% eau & assainissement
- Loi Thiollière du 2 février 2007 (supprime la notion d'intérêt local)
- Accords cadres du 6 mai 2009 entre les communes d'Agde et de Tata et ses avenants périodiques

3 axes :

- Eau et assainissement
- Déchets
- Enfance et jeunesse (axe pivot)
- Conventions de mise en œuvre technique et financière pour chaque projet





PSEAU_Groupe Maroc_07/09/2021



Plusieurs clés d'entrée → 1 objectif : préservation de la ressource en eau

Thématique	Projet	Partenaires	
Citoyenneté et Droits de l'Enfant	Appui à la création du CMJ de Tata Appui à la duplication du réseau des Villes amies des enfants au Maroc Echanges de jeunes élus(es) à Tata et à Agde	CU Tata Ville d'Agde Sce jeunesse CMJ Agde UNICEF France et Maroc DGCL Maroc	2009 2011
Protection des biens et des personnes (inondations, feux, santé)	Dons de véhicule, matériel et habillement à la Protection civile de Tata Acheminement des véhicules et du matériel Formation in situ	SDIS 34 Amicale des Pompiers d'Agde CU Tata Protection civile de Tata DRH Ville d'Agde	2010
Sécurisation de l'AEP en gestion associative	Sécurisation des puits Mise en place d'un système de chloration Formation à Tata et en France	CU Tata – DGST Ville d'Agde LDE/SUEZ AERMC	2010 2011
Mobilité des jeunes et des associations locales	Dons : <ul style="list-style-type: none"> • 2 minibus (12 places) • 1 car interurbain (50 places) 	Ville d'Agde – Agglo CARPOSTAL	2010 2012
Mobilité des filles	Achat de bicyclettes	Ville d'Agde Agence du Sud Maroc	2012 2013

Sport et coopération 2021

AAP Ministère des Affaires Etrangères/DAECT

« Agde et Tata unies par le Sport » JOP Paris 2024

- faire du Sport un élément de développement individuel et collectif du territoire : le sport pour la santé et l'inclusion sociale
1. Création d'un parcours sport/santé adapté à l'environnement local et favorisé pour toutes et tous sans discrimination de genre, d'âge, d'origine et de handicap (2021-2022)
 2. Développement de la pratique du sport féminin : boxe (2021-2022) et **football (2022-2023-2024)**
 3. **Renforcement des équipements sportifs structurants : football et athlétisme (2023 et 2024)**

Parcours sport/santé

Sensibilisation au bien être par le sport, l'alimentation équilibrée et l'eau « source de vie »

REUT/protection
de la ressource en eau

- Implantation du parcours sport/santé au niveau de la ceinture verte de Tata
- Ceinture verte bénéficiant, à court terme, de la REUT (T4 du projet d'assainissement en cours)
- Mise en place d'une signalétique de sensibilisation au bien être par le sport et à la protection de la ressource en eau

Merci pour votre attention